

Douze cités sont prévues dans chacune des régions du Royaume avec une capacité de 34.000 places pédagogiques

Formation professionnelle : Place aux Cités des métiers et des compétences

On en sait davantage sur les Cités des métiers et des compétences (CMC). A l'occasion du lancement officiel de l'année pédagogique 2019-2020, la directrice générale de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT), Loubna Tricha, avait présenté un exposé sur l'état d'avancement du programme des CMC, colonne vertébrale de la nouvelle feuille de route pour le développement du secteur de la formation professionnelle, arrêtée en exécution des Hautes orientations et présentée devant le Souverain le 4 avril dernier. Ce programme vise à inaugurer une nouvelle génération d'établissements de formation professionnelle, favorisant l'employabilité des jeunes, la compétitivité des entreprises et la création de valeur localement d'une part, et catalysant la conduite du changement vers un dispositif national de formation professionnelle, homogène et plus performant, d'autre part, a précisé Mme Tricha. Il prévoit, à ce titre, la réalisation de 12 Cités des métiers et des compétences, une pour chacune des régions du Royaume, qui apporteront une capacité de 34.000 places pédagogiques, avec un taux d'hébergement de 16%, a poursuivi Mme Tricha, notant que huit antennes seront rattachées à ces cités, notamment les 2 Instituts de formation dans les métiers de la santé de Rabat et Casablanca, les 5 pôles «agriculture» des régions de l'Oriental, Souss-Massa, Fès-Meknès, Beni Mellal-Khénifra et Rabat-Salé-Kénitra, en plus de l'institut du tourisme en cours de construction à Dakhla. La directrice générale de l'OFPPT a assuré que le concept des Cités des métiers et des compétences repose sur trois piliers fondamentaux, à savoir des espaces pédagogiques modernes, une ingénierie de formation actualisée, et un capital humain



valorisé. Ces trois piliers sont portés par le socle de la nouvelle gouvernance en sociétés de gestion, permettant un rapprochement effectif entre l'opérateur de formation, l'entreprise et la région ; et conférant à la Cité des métiers et des compétences l'agilité et la souplesse de gestion nécessaires pour s'adapter dans la durée aux besoins d'un marché en perpétuelle évolution, a-t-elle dit. Mme Tricha n'a pas manqué, à cette occasion, de souligner que l'offre cible nationale sera ainsi caractérisée par une palette de 11 secteurs, offrant 449 filières de formation, dont 29% nouvellement créées et 24% actualisées. Ainsi, les 3 régions Souss-Massa, Lâayoune-Sakia El Hamra et l'Oriental verront ouvrir leurs cités à partir de la rentrée 2021, a-t-elle indiqué, notant que le régime de croisière sera atteint en 2022 avec le démarrage de 5 nouvelles cités au niveau de Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Beni Mellal-Khenifra, Draa-Tafilalet et Guelmim-Oued Noun. La rentrée 2023 sera marquée, quant à elle, par l'achèvement de la réalisation du programme, avec l'ouverture des cités de Casablanca-Settat, Fès-Meknès, Marrakech-Safi et Dakhla-Oued Dahab, a-t-elle conclu.